

# les écrits en santé – travail : zoom sur le DMST.

Durée  
1 jour / 7 heures

Date  
01/04/2026

Coût  
550 €

Cette formation d'une journée permet d'appréhender l'environnement juridique des écrits en santé au travail, notamment du DMST. Elle aborde les enjeux de traçabilité, responsabilités et partage d'informations entre équipes pluridisciplinaires et avec le futur dossier médical partagé. Cette formation peut être proposée en présentiel ou à distance.

Intervenante  
**Camille BAUMANN**  
Juriste en droit social

## objectifs

- ◀ Maîtriser la réglementation encadrant les écrits en santé au travail
- ◀ Situer la portée des écrits professionnels en santé au travail
- ◀ Savoir tracer de manière objective le lien entre l'état de santé et ses causes professionnelles
- ◀ Maîtriser le principe du contradictoire pour construire un dialogue efficace à partir des écrits

## public

Tout·e professionnel·le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur·rice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail...

## prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation

## méthode pédagogique

- ◀ Formation présentielle ou à distance selon vos besoins
- ◀ Pédagogie active et participative
- ◀ Apports théoriques

## évaluation

- ◀ Vérification des acquis par QCM
- ◀ Appréciation du stage par auto-questionnaire

## programme

- ◀ Définir les différents écrits à portée « collective » et « individuelle »
  - Connaître les missions, obligations et appréhender les différentes responsabilités encourues sur le plan civil, pénal et déontologique en matière d'écrits professionnels en santé au travail
- ◀ Zoom sur l'obligation de signalement devoir d'alerte
- ◀ Zoom sur le dossier médical en santé au travail à l'aune des recommandations de bonnes pratiques CNOM et HAS :
  - Maîtriser les règles de confidentialité et du secret professionnel : de la formalisation du DMST à sa conservation...
  - Maîtriser les modalités de partage d'information entre professionnel de santé : problématique du secret médical dit partagé entre membres de l'équipe pluridisciplinaire en santé au travail
  - Maîtriser les conditions de consultation, de communication et de transmission du DMST à destination des salarié·e-s ; ayants-droits ; juges...
- ◀ Sécuriser les écrits professionnels en santé au travail à l'aune des contentieux actuels : retour sur le positionnement du CNOM ; attester d'un lien entre travail et santé